

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 27 mai 2014

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 19 et 20 mai 2014

2014 DAC 1206 : Subventions sollicitées auprès de l'Etat dans le cadre de la Dotation Générale de Décentralisation pour les travaux, les équipements et les collections de nouvelles bibliothèques.

M. Bruno JULLIARD, rapporteur.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 2511 – 1 et suivants ;

Vu le projet de délibération, en date du 6 mai 2014, par lequel Mme la Maire de Paris lui propose de solliciter auprès de l'Etat des subventions pour la construction de nouvelles bibliothèques ;

Sur le rapport présenté par M. Bruno JULLIARD, au nom de la 9e Commission ;

Délibère :

Article 1 : Mme la Maire de Paris est autorisée à solliciter auprès de l'Etat trois subventions dans le cadre de l'aide à la construction de bibliothèques.

Article 2 : Les trois subventions sollicitées concernent :

- les dépenses de mobiliers de la médiathèque Françoise Sagan (10e) d'une SHON de 3434 m², d'un montant prévisionnel de 835 277.10 euros HT, soit 1 002 721.87 euros TTC.
- les dépenses de matériels informatiques de la médiathèque Françoise Sagan (10e) d'une SHON de 3434 m², d'un montant prévisionnel de 32 383 euros HT, soit 38 859.60 euros TTC.
- les dépenses d'achats des collections de la médiathèque Françoise Sagan (178 018.37 euros HT, soit 196 013 euros TTC), de la bibliothèque Jacqueline de Romilly (54 505.19 euros HT, soit 58 760 euros TTC), de la bibliothèque Vaclav Havel (61 317.27 euros HT, soit 66 447 euros TTC et

de la bibliothèque de la Canopée (227 174.11 euros HT, soit 243 281 euros TTC). L'ensemble de ces dépenses prévisionnelles 2014 se monte à 521 014.94 euros HT, soit 564 501 euros TTC.

Article 3 : Les recettes escomptées seront constatées sur le chapitre 13, nature 1321 rubrique 321, mission 40000-99-070 du budget d'investissement de la Ville de Paris, exercice 2014 ou ultérieurs.